

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2030

28 octobre 2006

### SOMMAIRE

52Drive, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97425	Luximmo Management S.A. . . . .	97394
Accenture S.C.A., Luxembourg . . . . .	97437	Luxmec S.A., Luxembourg . . . . .	97422
Afford Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	97438	Marioror S.A., Luxembourg . . . . .	97423
Amalto S.A.H., Luxembourg . . . . .	97440	Media Charter, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97402
Amana I S.A., Luxembourg . . . . .	97420	Mediacommunication S.A.H., Luxembourg . . . . .	97418
Armada Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	97420	Miltox S.A., Luxembourg . . . . .	97417
Arthur Hunt International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97425	Mondial Immobilière S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	97415
Atradius Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	97423	Monteria S.A., Luxembourg . . . . .	97433
Ballini, Pitt & Partners Architectes S.C., Luxembourg . . . . .	97413	Netcar S.A., Luxembourg . . . . .	97414
Ballini, Pitt & Partners Architectes S.C., Luxembourg . . . . .	97414	New Star Global Property Management (Luxembourg One), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97418
BDP Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97415	New Star Global Property Management (Luxembourg One), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97420
Blue Chip Selection, Sicav, Luxembourg . . . . .	97438	Niko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97415
Carrelages Ferreira Frères, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	97417	Nordea Investment Funds Company I S.A., Findel . . . . .	97395
CB-Basis . . . . .	97400	Nordea Investment Funds Company II S.A., Findel . . . . .	97395
Confeco S.A., Luxembourg . . . . .	97434	O.I.O., Overseas Investment Opportunities S.A.H., Luxembourg . . . . .	97439
Dowisa S.A., Luxembourg . . . . .	97415	Olgas S.A., Luxembourg . . . . .	97413
Dowisa S.A., Luxembourg . . . . .	97415	Orbi Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	97440
Egeria Luxembourg S.A.H., Luxembourg . . . . .	97401	Pecharmant S.A., Luxembourg . . . . .	97414
Eon Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97404	Protos S.A., Luxembourg . . . . .	97423
Etoile Invest S.A., Luxembourg . . . . .	97404	Reform Capital Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97404
EurotaxGlass's Acquisition S.A., Luxembourg . . . . .	97436	Rendac C.E.S. S.A., Lorentzweiler/Hunsdorf . . . . .	97431
Facility-Trade, S.à r.l., Keispelt . . . . .	97424	Resto Invest S.A., Luxembourg . . . . .	97422
Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg . . . . .	97416	RL Management S.A., Luxembourg . . . . .	97431
Framlington International Portfolios, Sicav, Luxembourg . . . . .	97438	Roxas Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97437
General Cars, S.à r.l. . . . .	97403	Royal Estate S.A., Luxembourg . . . . .	97433
General Cars, S.à r.l. . . . .	97403	Ruala Invest S.A., Luxembourg . . . . .	97425
Grosvenor Hexagone, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97404	Rudolph Cargo, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	97420
Imondial, S.à r.l., Hesperange . . . . .	97400	Saint James Finance S.A., Luxembourg . . . . .	97401
Interface, S.à r.l., Howald . . . . .	97399	Saint James Finance S.A., Luxembourg . . . . .	97401
International Technik Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97439	Satinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	97439
Irone S.A.H., Luxembourg . . . . .	97436	Starlift S.A., Luxembourg . . . . .	97433
Kilberry S.A., Luxembourg . . . . .	97420	Strapar, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97404
Ladd Luxembourg S.A. . . . .	97401	TeamSystem Luxco S.C.A., Munsbach . . . . .	97427
Lala S.A., Luxembourg . . . . .	97394	TeamSystem Luxco S.C.A., Munsbach . . . . .	97431
Larven S.A., Luxembourg . . . . .	97413	Tikky S.A., Luxembourg . . . . .	97412
Lear Holding International S.A., Luxembourg . . . . .	97421	Torch Strategic S.A., Junglinster . . . . .	97417
Librairie Clees-Meunier, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97421	Vantage Media Group S.A., Luxembourg . . . . .	97432
Litoprint S.A.H., Luxembourg . . . . .	97439	Vantage Media Group S.A., Luxembourg . . . . .	97433
Louise 120, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97400	Venice Luxco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	97405

**LALA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 96.525.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour LALA S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(095334.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

**LUXIMMO MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 75.561.

*Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft  
abgehalten am Sitz der Gesellschaft am 19. Juli 2006*

Am 19. Juli 2006, um 15.00 Uhr, fand am Sitz der Gesellschaft die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der LUXIMMO MANAGEMENT S.A. statt.

Die Sitzung wurde unter dem Vorsitz von Hans Olinger eröffnet.

Der Vorsitzende erwählt Josef Klemens als Schriftführer.

Die Generalversammlung erwählt Johannes Güllekes als Stimmzähler.

Die bei gegenwärtiger Generalversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der durch sie vertretenen Aktien gehen aus einer Anwesenheitsliste hervor welche durch die anwesenden Aktionäre und die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre unterschrieben wurde. Die Versammlungsmitglieder beziehen sich auf diese Anwesenheitsliste, welche durch die Mitglieder des Versammlungsvorstandes aufgestellt und überprüft wurde.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben, nachdem diese durch die Erschienenen ne varietur unterschrieben wurden, gegenwärtigem Protokoll beigefügt.

Der Vorsitzende erklärt:

A.) Die Tagesordnung gegenwärtiger Generalversammlung lautet wie folgt:

- 1) Bestätigung der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und ihre Wiederernennung;
- 2) Ernennung eines Delegierten des Verwaltungsrates.

B.) Gegenwärtige Generalversammlung vereinigt das gesamte Gesellschaftskapital, ist somit ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen.

C.) Da das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist, konnte von den gesetzlich vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden. Die anwesenden Aktionäre erklären von der ihnen vorab mitgeteilten Tagesordnung Kenntnis zu haben.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Mandate sämtlicher Verwaltungsratsmitglieder zu bestätigen und zwar:

- Herr Hans Olinger;
- Herr Josef Klemens;
- Herr Manfred Montnacher;

welche sie ab ihrer Ernennung durch die ausserordentliche Generalversammlung vom 19. April 2000 bis heute ausübten.

Die Generalversammlung beschliesst sämtliche Mitglieder erneut für eine Dauer von sechs Jahren zu ernennen. Ihre Mandate enden somit bei der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beauftragt Herrn Johannes Güllekes, Kaufmann, geboren in Oedt, am 17. Mai 1955, wohnhaft in D-41470 Neuss, Antoniusweg 7 (Deutschland), mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft.

Die gesamten vorstehenden Beschlüsse wurden getrennt und einstimmig getroffen.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen und nach Vorlesung gegenwärtigen Protokolls wird dieses durch den Vorsitzenden, den Schriftführer und den Stimmzähler unterschrieben.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Schriftführer / Stimmzähler / Vorsitzender

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04915. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087688.3//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

**NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 30.550.

**NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 35.563.

**MERGER PROJECT**

The Board of Directors of the public limited liability companies NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. and NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A. have decided to submit to the general meeting of shareholders of each company the present merger proposal that was drawn up according to and in conformity with article 261 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (hereinafter the «Company Law»).

**I. The merging companies - Article 261 (2) a) Company Law**

1) The absorbing company:

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A.:

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A., a public limited liability company under Luxembourg law, incorporated by notarial deed drawn up by Maître Marc Elter, notary, residing in Luxembourg, on 23 May 1989, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 218 on 10 August 1989 (hereinafter the «Absorbing Company»).

The articles of association of the Absorbing Company were modified on:

- 6 October 1989 by notarial deed drawn up by Maître Marc Elter, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 63 on 26 February 1990, and further modified on:

- 5 July 1990 by notarial deed drawn up by Maître Marc Elter, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 28;

- 27 April 1995 by notarial deed drawn up by Maître Marc Elter, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 371 on 7 August 1995;

- 8 December 2000 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 844 on 4 October 2001;

- 29 March 2001 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 1018 on 16 November 2001, and for the last time on

- 17 September 2003 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 1122 on 28 October 2003.

The registered office of the Absorbing Company is located at:

672, rue de Neudorf, L-2220 Findel.

On the date of these Draft Terms of Merger, the Absorbing Company has a share capital of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) represented by twenty-five thousand (25,000) shares with no par value. All shares are registered shares.

2) The absorbed company:

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A.

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A., a public limited liability company under Luxembourg law, incorporated on 19 December 1990 by notarial deed drawn up by Maître Edmond Schroeder, notary, residing in Mersch on 19 December 1990, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés on 22 January 1991 (hereinafter the «Absorbed Company»).

The articles of association of the Absorbed Company were modified on:

- 1 August 1991 by notarial deed drawn up by Maître Edmond Schroeder, notary, residing in Mersch, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 349 on 26 September 1991, and further modified on:

- 27 April 1995 by notarial deed drawn up by Maître Marc Elter, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 384 on 11 August 1995,

- 8 December 2000 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 844 on 4 October 2001,

- 29 March 2001 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 1166 on 14 December 2001,

- 17 September 2003 by notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés number 1122 on 28 October 2003.

The registered office of the Absorbed Company is located at:

672, rue de Neudorf, L-2220 Findel.

On the date of these Draft Terms of Merger, the Absorbed Company has a share capital of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) represented by five thousand (5,000) shares with no par value. All shares are registered shares.

The Merging Companies, as described under 1) and 2) above all have the same shareholders, being

NORDEA BANK AB (publ), Hamngatan 10, SE-10571 Stockholm

NORDEA FONDER AB, Regeringsgatan 59, SE-10571 Stockholm

## II. Merger description

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. will absorb NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A. according to these Draft Terms of Merger.

In application of Articles 272 and 274 of the Company Law, the entire patrimony, encompassing all assets and liabilities, of the Absorbed Company, will be transferred to the Absorbing Company in accordance with the corresponding decisions taken by the general meetings of shareholders of the Merging Companies.

The modalities of the merger, which have been approved by the Boards of Directors of the Merging Companies, are described as follows.

### 1) Share Exchange Ratio - Art. 261 (2) b) of the Company Law

a) In accordance with Articles 261 to 276 of the Company Law, which describe the merger by acquisition procedure, the Absorbed Company will transfer its entire patrimony, encompassing all assets and all liabilities, to the Absorbing Company by way of a dissolution without liquidation on the date when the merger takes effect.

b) In return for the transfer of the entire patrimony of the Absorbed Company to the Absorbing Company, the latter will increase its share capital, which at the moment amounts to one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-), by seventy-two thousand four hundred and thirty Euro (EUR 72,430.-) by issuing fourteen thousand four hundred and eighty-six (14,486) shares of no par value, reaching a total share capital of one hundred and ninety-seven thousand four hundred and thirty Euro (EUR 197,430.-), increased by a merger premium of seven hundred and sixty-six thousand three Euro and sixty-two cents (EUR 766,003.62).

c) As a consequence of transferring the entire patrimony of the Absorbed Company to the Absorbing Company and taking into consideration all facts, accounts and relevant matters as observed and evaluated by the general meetings of shareholders of the Merging Companies, the merger shall result in the following allocations to the shareholders:

Shareholders of the Absorbed Company will receive a total amount of fourteen thousand four hundred and eighty-six (14,486) fully paid up new shares of the Absorbing Company of no par value in exchange for five thousand (5,000) existing and unencumbered shares of the Absorbed Company, which results in an exchange ratio of 2.8972 new shares of the Absorbing Company in exchange for 1 share of the Absorbed Company. The new shares of the Absorbing Company are issued together with a merger premium of seven hundred and sixty-six thousand three Euro and sixty-two cents (EUR 766,003.62).

### d) The above-mentioned Share Exchange Ratio is based on:

(i) The net assets of each Merging Company as set out in the financial accounts of the Merging Company as at 31 July 2006, and

(ii) A decision to increase the share capital of the Absorbing Company by the amount of seventy-two thousand four hundred and thirty Euro (EUR 72,430.-) by the issuance of fourteen thousand four hundred and eighty-six (14,486) new shares of no par value in order to pay for the patrimony of the Absorbed Company.

The net assets used for the determination of the Share Exchange Ratio is made up of the subscribed capital, the legal reserve, the profit brought forward, the profit for the period and the unrealised result on the financial assets as at 31 July 2006.

2) Modalities pertaining to the delivery of the shares in the Absorbing Company and indication of the date upon which the holders of these shares are given participation rights attached to the shares - Art. 261 (2) c), and d) Company Law

The new shares delivered by the Absorbing Company are registered shares and their inscription in the name of the shareholders of the Absorbed Company in the share register of the Absorbing Company will take place and have effect immediately after the general meeting of shareholders of the Absorbed Company has approved the merger.

The new shares issued by the Absorbing Company provide for unrestricted beneficiary rights beginning on 2 January 2007.

The shares of the Absorbed Company will be cancelled having effect on the date when the merger takes place between the Merging Companies.

3) Date as from which the operations of the Absorbed Company shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company - Art. 261 (2) e) Company Law

The Operations of the Absorbed Company will be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company beginning on 2 January 2007, as decided by corresponding decisions of each general meeting of shareholders of the Merging Companies. The operations will be subject to accounting respecting the principle of continuous accounting.

4) Rights conferred by the Absorbing Company to shareholders of the Absorbed Company having special rights and to the holders of securities other than shares or the measures proposed concerning them - Art. 261 (2) f) Company Law

Neither the Absorbing Company, nor the Absorbed Company have issued shares or other securities that have special rights attached.

5) Special advantages granted to independent experts in the sense of Art. 266 Company Law, to the members of the Board of Directors and to the auditors of each of the Merging Companies - Art. 261 (2) g) Company Law

Except for the usual remuneration to be paid to the independent expert for his services, no special advantage will be granted to any expert in the meaning of Art. 266 of the Company Law, to any member of the Board of Directors, or to any auditor of the Merging Companies.

### 6) Appointment of an Independent Expert - Art. 266 (1) Company Law

The Merging Companies, in accordance with Art. 266 (1) Company Law, have resolved to forward a request to the President of the Second Chamber of the competent Tribunal d'Arrondissement, i.e. the Tribunal d'Arrondissement for the district where the registered office of the Absorbing Company is situated. The request asks the President to appoint an Independent Expert that will act on behalf of all of the Merging Companies. KPMG AUDIT, S.à r.l., having its registered office in 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, was chosen to be proposed by the Merging Companies to the

President. The Independent Expert will provide a report on the Share Exchange Ratio proposed by the Board of Directors of each Merging Company.

7) Date of effectiveness of the merger

The Board of Directors of each of the Merging Companies have approved the merger with the intention of having the merger take effect on 2 January 2007 between the Merging Companies on condition of receiving the approval of the general meeting of shareholders of each Merging Company which shall take place on 29 November 2006 or any other date in case of postponement of such general meetings of shareholders.

Art. 262 of the Company Law states that the merger proposal shall be published by each merging company at least one (1) month before the date of each general meeting of shareholders of the Merging Companies convoked in order to approve the merger proposal. As a consequence, the Merging Companies will publish the present merger proposal at least one month before the date of the general meetings of shareholders.

The documentation mentioned under Art. 267 (1) of the Company Law will be available to the shareholders of the Merging Companies at the registered office of each merging company beginning on the date of publication of the present merger proposal.

The Board of Directors of the Absorbing Company approved the merger proposal on 15 September 2006. The Board of Directors of the Absorbed Company approved the merger proposal on 15 September 2006.

Done in four originals, of which two shall be deposited with the registrar of the Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg.

Dated 15 September 2006.

*On behalf of NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. / NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A.*

J. P. Borvik / J. P. Borvik

*Chairman of the Board of Directors / Chairman of the Board of Directors*

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00937. – Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

**Pour traduction conforme:**

Les Conseils d'administration des sociétés anonymes NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. et NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A. ont décidé de soumettre aux délibérations de l'assemblée générale des actionnaires de chaque société le présent projet de fusion élaboré conformément aux articles 261 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 (ci-après la «Loi sur les sociétés»).

**I. Les sociétés en présence - Article 261 (2) a) de la Loi sur les sociétés**

1) La société absorbante:

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A.

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 23 mai 1989 en vertu d'un acte notarié établi par devant Maître Marc Elter, notaire résidant à Luxembourg, et publié au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 218 en date du 10 août 1989 (ci-après la «Société absorbante»).

Les statuts de la Société absorbante ont été modifiés à plusieurs reprises aux dates suivantes:

- le 6 octobre 1989, suivant un acte notarié établi par devant Maître Marc Elter, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 26 février 1990 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 63;
- le 5 juillet 1990, suivant un acte notarié établi par devant Maître Marc Elter, notaire résidant à Luxembourg, et publié au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 28;
- le 27 avril 1995, suivant un acte notarié établi par devant Maître Marc Elter, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 7 août 1995 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 371;
- le 8 décembre 2000, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 4 octobre 2001 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 844;
- le 29 mars 2001, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 16 novembre 2001 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 1018; et
- le 17 septembre 2003, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 28 octobre 2003 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 1122.

Le siège de la Société absorbante est sis au:

672, rue de Neudorf, L-2220 Findel.

A la date du présent projet de fusion, la Société absorbante détient un capital social de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont nominatives.

2) La société absorbée:

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A.

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 19 décembre 1990 en vertu d'un acte notarié établi par devant Maître Edmond Schroeder, notaire résidant à Mersch, et publié le 22 janvier 1991 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés (ci-après la «Société absorbée»).

Les statuts de la Société absorbée ont été modifiés à plusieurs reprises aux dates suivantes:

- le 1<sup>er</sup> août 1991, suivant un acte notarié établi par devant Maître Edmond Schroeder, notaire résidant à Mersch, et publié le 26 septembre 1991 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 349;
- le 27 avril 1995, suivant un acte notarié établi par devant Maître Marc Elter, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 11 août 1995 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 384;

- le 8 décembre 2000, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 4 octobre 2001 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 844;
- le 29 mars 2001, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 14 décembre 2001 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 1166; et
- le 17 septembre 2003, suivant un acte notarié établi par devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, et publié le 28 octobre 2003 au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 1122.

Le siège de la Société absorbée est sis au:

672, rue de Neudorf, L-2220 Findel.

A la date du présent projet de fusion la Société absorbée détient un capital social de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont nominatives.

Les sociétés fusionnantes visées aux points 1) et 2) sont détenues par les mêmes actionnaires, à savoir:

NORDEA BANK AB (publ), Hamngatan 10, SE-10571 Stockholm

NORDEA FONDER AB, Regeringsgatan 59, SE-10571 Stockholm

## II. Description de la fusion

NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. procédera à l'absorption de NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A. conformément aux modalités du présent projet de fusion.

Les articles 272 et 274 de la Loi sur les sociétés prévoient que l'ensemble du patrimoine, composé de l'actif et du passif, de la Société absorbée soit transféré à la Société absorbante en vertu des décisions prises à cet égard lors des assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent.

Les modalités de la fusion entre les sociétés concernées, telle qu'approuvée par les Conseils d'administration, sont reprises ci-après:

1) Coefficient de conversion des actions - art. 261 (2) b) de la Loi sur les sociétés

a) Les articles 261 à 276 de la Loi sur les sociétés, qui décrivent la procédure à suivre dans le cadre de fusions par acquisition, disposent que la Société absorbée transfère l'ensemble de son patrimoine composé de l'actif et du passif à la Société absorbante par le biais d'une dissolution sans liquidation à la date d'entrée en vigueur de la fusion.

b) Le transfert de l'ensemble du patrimoine de la Société absorbée à la Société absorbante entraînera une augmentation du capital social de cette dernière, actuellement égal à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), d'un montant de soixante-douze mille quatre cent trente euros (72.430,- EUR) via l'émission de quatorze mille quatre cent quatre-vingt-six (14.486) actions sans valeur nominale, ce qui portera le capital social de la Société absorbante à cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente euros (197.430,- EUR) majoré d'une prime de fusion de sept cent soixante-six mille trois euros et soixante-deux centimes (766.003,62 EUR).

c) Suite au transfert de l'ensemble du patrimoine de la Société absorbée en faveur de la Société absorbante, et compte tenu de tous les points, comptes et questions afférentes évoquées et délibérées par les assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent, les actionnaires se verront attribuer le nombre d'actions suivantes dans le cadre de la fusion:

Les actionnaires de la Société absorbée recevront un montant total de quatorze mille quatre cent quatre-vingt-six (14.486) actions nouvellement émises, entièrement libérées et sans valeur nominale de la Société absorbée contre cinq mille (5.000) actions en circulation et libre de toute charge de la Société absorbée. Le coefficient de conversion est donc de 2,8972 actions de la Société absorbante pour une action de la Société absorbée. L'émission des nouvelles actions de la Société absorbante s'accompagne d'une prime de fusion d'un montant de sept cent soixante-six mille et trois euros soixante-deux centimes (766.003,62 EUR).

d) Le coefficient de conversion susmentionné est établi sur la base:

(i) des actifs nets de chaque société qui fusionne, tels que mentionnés dans les états financiers des dites sociétés au 31 juillet 2006, et

(ii) la décision d'augmenter le capital social de la Société absorbante d'un montant de soixante-douze mille quatre cent trente euros (72.430,- EUR) moyennant l'émission de quatorze mille quatre cent quatre-vingt-six (14.486) actions nouvellement émises sans valeur nominale correspondant au patrimoine de la Société absorbée.

Les actifs nets sur la base desquels le coefficient de conversion a été déterminé comprennent le capital souscrit, les réserves légales, les bénéfices intérimaires, le bilan de l'exercice ainsi que les plus-values non réalisées sur les actifs financiers au 31 juillet 2006.

2) Modalités de remise des actions de la Société absorbante et date à partir de laquelle ces actions donnent le droit de participer aux bénéfices - art. 261 (2) c) et d) de la Loi sur les sociétés

Les nouvelles actions émises par la Société absorbante sont nominatives et leur inscription dans le registre de la Société absorbante au nom des actionnaires de la Société absorbée s'effectuera et sera effective immédiatement après l'approbation de la fusion par l'assemblée générale des actionnaires de la Société absorbée.

Les nouvelles actions émises par la Société absorbante prévoient la jouissance sans limite des droits y rattachés à partir du 2 janvier 2007.

Les actions de la Société absorbée seront annulées avec effet à la date d'entrée en vigueur de la fusion entre les sociétés fusionnantes.

3) Date à partir de laquelle les opérations de la Société absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société absorbante - art. 261 (2) e) de la Loi sur les sociétés

Les opérations de la Société absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société absorbante à partir du 2 janvier 2007 tel que convenu lors des assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent. Les opérations seront soumises au principe comptable dit de la «continuité».

4) Droits assurés par la Société absorbante aux actionnaires de la Société absorbée bénéficiant de droits spéciaux ainsi qu'aux porteurs de titres autres que des actions ou les mesures proposées à leur égard - art. 261 (2) f) de la Loi sur les sociétés

Ni la Société absorbante ni la Société absorbée n'ont émis d'actions ou autres titres assortis de droits spéciaux.

5) Avantages spéciaux attribués aux experts indépendants, au sens de l'art. 266 de la Loi sur les sociétés, aux membres des conseils d'administration ou aux réviseurs de l'une ou l'autre des sociétés qui fusionnent - art. 261 (2) g) de la Loi sur les sociétés

A l'exception d'une rémunération normale octroyée à l'expert indépendant pour ses prestations, aucun avantage particulier ne sera attribué aux experts (au sens de l'art. 266 de la Loi sur les sociétés), aux Administrateurs ou aux réviseurs.

6) Désignation d'un expert indépendant - art. 266 (1) de la Loi sur les sociétés

Conformément à l'art. 266 (1) de la Loi sur les sociétés, les sociétés fusionnantes ont décidé d'introduire une requête auprès du Président de la Deuxième Chambre du Tribunal d'Arrondissement compétent, à savoir le Tribunal d'Arrondissement du district dans lequel la Société Absorbante a son siège social. La requête vise à demander au Président du Tribunal de désigner un expert indépendant chargé de représenter les deux sociétés qui fusionnent. KPMG AUDIT, S.à r.l., sise au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été proposé au Président du Tribunal par les sociétés qui fusionnent. L'expert indépendant produira un rapport sur le coefficient de conversion proposé par le Conseil d'administration de chacune des sociétés qui fusionnent.

7) Date d'entrée en vigueur de la fusion

Le Conseil d'administration de chacune des sociétés qui fusionnent a approuvé la fusion avec l'intention de la rendre effective le 2 janvier 2007. La fusion aura lieu entre les sociétés qui fusionnent pour autant qu'elle ait reçu l'approbation des actionnaires de chacune des sociétés fusionnantes réunis en assemblée générale. Ces assemblées se tiendront le 29 novembre 2006 ou à tout autre date ultérieure résultant de l'éventuel ajournement de ces assemblées.

L'article 262 de la Loi sur les sociétés prévoit que le projet de fusion soit publié par chacune des sociétés qui fusionnent un (1) mois au moins avant la date des assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent appelées à se prononcer sur le projet de fusion. Par conséquent, les sociétés qui fusionnent publieront le présent projet de fusion un mois au moins avant la date des assemblées générales des actionnaires.

La documentation mentionnée à l'art. 267 (1) de la Loi sur les sociétés sera tenu à la disposition des actionnaires des sociétés qui fusionnent au siège social de chacune des dites sociétés à partir de la date de publication du présent projet de fusion.

Le Conseil d'administration de la Société absorbante a approuvé le projet de fusion le 15 septembre 2006. Le Conseil d'administration de la Société absorbée a approuvé le projet de fusion le 15 septembre 2006.

Exécuté en quatre exemplaires originaux, dont deux seront déposés auprès du greffe du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg.

Date: 15 septembre 2006.

*Pour le compte de NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY I S.A. / NORDEA INVESTMENT FUNDS COMPANY II S.A.*

*J. P. Borvik / J. P. Borvik*

*Président du Conseil d'Administration / Président du Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00939. – Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(106790.2//297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2006.

### **INTERFACE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1842 Howald, 37, avenue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 68.777.

#### EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée INTERFACE du 26 juillet 2006, dûment acceptée par la société, que la société à responsabilité limitée PWL PATRICIPATIONS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs, inscrite au registre des sociétés de Luxembourg sous le n° B 39.377, a cédé à Madame Dominique Aubry, née le 2 février 1958 à Hannonville-sous-les-Côtes (France), demeurant à F-57100 Thionville, 39, rue de Paris, 250 parts sociales de la société.

Après la cession ci-avant décrite le capital de la société se trouve réparti comme suit:

Madame Dominique Aubry, demeurant à F-57100 Thionville, 39, rue de Paris, cinq cents parts sociales de la société. ....	500
Total: cinq cents parts sociales .....	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08934. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(094138.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**CB-BASIS, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement Allgemeiner und Besondere Teile betreffend den Fonds CB-BASIS, welcher von der COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A. verwaltet wird und den Anforderungen von Teil II des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 entspricht, wurde am 16. Oktober 2006 unter der Referenz LSO-BV03779 registriert und beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

(114479.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2006.

**IMONDIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Hesperange, 326, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 101.233.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société du 14 janvier 2005*

*Cession de parts sociales*

Entre:

1) Monsieur Setoca Muacho Cyrille, né le 15 novembre 1971 et demeurant à L-1130 Luxembourg, 60, rue d'Anvers ci-après dénommé le cédant;

et

2) Monsieur Nunes da Assuncao Arlindo Alberto, né le 14 janvier 1966 et demeurant à L-5884 Hesperange, 326, route de Thionville, ci-après dénommé le cessionnaire.

Il a été convenu ce qui suit:

Le cédant cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire, qui accepte, 1 part sociale d'une valeur nominale de 124 EUR de la société à responsabilité limitée IMONDIAL, S.à r.l., avec siège social à Hesperange, 326, route de Thionville, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 9 juin 2004.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession.

Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet de la présente cession à compter de ce jour.

La présente cession est faite moyennant l'euro symbolique que le cessionnaire a payé à l'instant au cédant, ce dont quittance.

Fait en deux exemplaires à Hesperange, le 14 janvier 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10477. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(094103.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**LOUISE 120, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 114.914.

**EXTRAIT**

Il résulte de la cession de parts intervenue en date du 18 juillet 2006 que:

- AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, a cédé les 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société LOUISE 120, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire à LDV OPPORTUNITY I PROPERTIES, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Suite à cette cession, le capital social de la société LOUISE 120, S.à r.l., est détenu comme suit:

- LDV OPPORTUNITY I PROPERTIES, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, 500 parts sociales.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06514. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096406.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

97401

**EGERIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 101.675.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société EGERIA LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 28 juin 2006 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2006, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Grootte, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle au 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à London W2 2DY, 1 Connaught Place, Grande-Bretagne.
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2006:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094126.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**LADD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 64.986.

Le siège de la société LADD LUXEMBOURG S.A., domiciliée au 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 64.986 a été dénoncé par son agent domiciliataire VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096388.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

**SAINT JAMES FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.439.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096500.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**SAINT JAMES FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.439.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096498.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**MEDIA CHARTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 76.305.

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Bengt-Åke Sevedag, ingénieur civil, né à Ronneby (Suède), le 2 mai 1940, demeurant à S-23634 Hollviken (Suède), 5, Kampevagen, ici représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que le comparant est le seul et unique associé actuel de la société à responsabilité limitée MEDIA CHARTER, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, R.C.S Luxembourg B 76.305, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 746 du 1<sup>er</sup> octobre 2000, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 1337 du 7 décembre 2005,

et que le comparant a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Après avoir constaté que suite à la dissolution de la société anonyme GADEVES S.A. en date du 29 juin 2006, l'intégralité des parts sociales de la prédite société MEDIA CHARTER, S.à r.l. ont été reprises par le comparant, celui-ci décide de modifier l'article six (6) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui sont toutes détenues par l'associé unique, Monsieur Bengt-Åke Sevedag, ingénieur civil, né à Ronneby (Suède), le 2 mai 1940, demeurant à S-23634 Hollviken (Suède), 5, Kampevagen.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société pourra acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.»

*Deuxième résolution*

Le comparant décide de transférer siège social de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, et le français, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

**Version anglaise du texte ci-avant mentionné: / English version of the above mentioned text:**

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth of July.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

Mr Bengt-Åke Sevedag, civil engineer, born in Ronneby (Sweden), on May 2, 1940, residing at S-23634 Hollviken (Sweden), 5, Kampevagen, here represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of the proxy given under private seal.

That proxy initialled ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, represented as said before, declared and requested the notary to act:

That the appearing person is the sole present partner of the private limited company, («société à responsabilité limitée»), MEDIA CHARTER, S.à r.l., having its registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, R.C.S. Luxembourg B 76.305, incorporated by deed of Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, on May 31, 2000, published in the Mémorial C number 746 of October 11, 2000, and whose articles of association have been

modified by deed of the undersigned notary on December 28, 2004, published in the Mémorial C number 1337 of December 7, 2005,

and that the appearing person has taken the following resolutions:

*First resolution*

After having noted that following the dissolution of the public limited company GADEVES S.A. on June 29, 2006, all the sharequotas of the above mentioned company MEDIA CHARTER, S.à r.l. have been taken over by the appearing person, the latter decides to amend the article six (6) of the articles of association as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-), represented by one thousand (1,000) sharequotas of one hundred Euro (EUR 100.-) each, which are all held by the sole shareholder, Mr Bengt-Åke Sevedag, civil engineer, born in Ronneby (Sweden), on May 2, 1940, residing at S-23634 Hollviken (Sweden), 5, Kampevagen.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meetings are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.»

*Second resolution*

The appearing person decides to transfer the registered office from L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, to L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred Euro.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing mandatary, the present deed is worded in French followed by an English translation; on the request of the same appearing mandatary and in case of divergence between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing mandatary, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing mandatary signed together with Us, the notary, the present deed.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 août 2006, vol. 537, fol. 52, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(090533.3/231/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

**GENERAL CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 27.413.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

(096546.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**GENERAL CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 27.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

(096547.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**STRAPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.  
R. C. Luxembourg B 25.189.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096392.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

---

**EON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.  
R. C. Luxembourg B 76.854.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096394.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

---

**GROSVENOR HEXAGONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 109.168.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

(096437.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**ETOILE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 48.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les informations et documents annexes, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, réf. LSO-BU00141, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096441.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**REFORM CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R. C. Luxembourg B 109.379.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des associés du 21 août 2006*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l. de son poste de réviseur d'entreprises de la société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme EWA. (FIDUCIAIRE ET REVISION) S.A., ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, au poste de Réviseur d'Entreprises de la société avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096575.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**VENICE LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 119.007.

 —  
 STATUTES

In the year two thousand six, on the fourth of September.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) PERMIRA EUROPE III L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Eddy Perrier, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on September 1, 2006,

2) PERMIRA EUROPE III L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED, whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Eddy Perrier, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on September 1, 2006,

3) PERMIRA EUROPE III, GmbH & CO. KG, a German limited partnership registered with the commercial register at the lower court of Munich under registration number HRA 82707 pursuant to the provisions of the German Commercial Code (Handelsgesetzbuch) acting by its managing limited partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Eddy Perrier, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on September 1, 2006,

4) PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, acting by its administrator PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Eddy Perrier, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on September 1, 2006,

5) PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, acting by its nominee PERMIRA NOMINEES LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Eddy Perrier, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on September 1, 2006.

The said powers of attorneys, initialed ne varietur by the mandatory of the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in his here above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée under the name of VENICE LUXCO, S.à r.l. (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them.

The Company may borrow and raise funds, including, but not limited to, borrowing money in any form or obtaining any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, debentures, promissory notes, and other debt or equity instruments, convertible or not, on a private basis for the purpose listed above.

The Company can also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies;

- give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person;

- enter into agreements, including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory

agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose;

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives as well as operations directly or indirectly linked to the activities described in this article, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### B. Share capital - Shares

**Art. 5.** The Company's share capital is set at eight thousand five hundred British Pounds (GBP 8,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of seventeen British Pounds (GBP 17.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The partners shares can be converted by a resolution of the partners into 10 classes of shares (A1, A2, B1, B2, C1, C2, D1, D2, E1, E2).

The Company can proceed to repurchase its own shares within the limits set by the Law and these articles.

**Art. 6.** The shares held by the sole partner are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more partners, the shares are freely transferable among partners. In the same case they are transferable to non-partners only with the prior approval of the partners representing at least three-quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-partners only with the prior approval of the owners of shares representing at least three-quarters of the rights owned by the survivors.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by the decision of the sole partner or, should this happen, by approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

### C. Management

**Art. 10.** The Company shall be managed by a board of managers composed of two members at least, who need not be partners of the Company.

The managers shall be elected by a resolution of the partners for an unlimited duration. A manager may be removed with or without cause and replaced at any time by a resolution adopted by the partners.

In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, retirement or otherwise, the remaining managers may elect, by majority vote, a manager to fill such vacancy until the next resolution of the partners ratifying such election.

**Art. 11.** The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman or two managers at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of partners and the board of managers, but in his absence the managers or the board of managers may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or e-mail of each manager.

Separate notice shall not be required for meetings at which all the managers are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another manager as his proxy.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decision shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, officer or employee in the other contracting party), such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of partners.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 12.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting, or by two managers.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

**Art. 13.** The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the resolution of the partners fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be managers, appoint and dismiss all officers and employees and fix their remuneration.

**Art. 14.** The Company will be bound by the sole signature of any manager of the Company, as well as by the joint or single signature of any person or persons to whom specific signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

**Art. 15.** To the extent permissible under Luxembourg Law and provided that, to the extent applicable, discharge has been granted by the general meeting of shareholders for any liability resulting from the performance of their duties, the Managers, auditor, secretary and other officers, servants or agents for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company from and against all actions, costs, charges, losses, damages and expenses, which they or any of them shall or may incur or sustain by reason of any contract entered into or any act done, concurred in, or omitted, on or about the execution of their duty or supposed duty or in relation thereto except such (if any) as they shall incur or sustain by or through their own willful act, neglect or default respectively and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Luxembourg company law, and none of them shall be answerable for the act, receipts, neglects or defaults of the other or others of them, or for joining in any receipt for the sake of conformity, or for any bankers or other persons with whom any moneys or effects belonging to the Company shall or may be lodged or deposited for safe custody, or for any bankers, brokers, or other persons into whose hands any money or assets of the Company may come, or for any defect of title of the Company to any property purchased, or for the insufficiency or deficiency or defect of title of the Company, to any security upon which any moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage occasioned by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall happen in the execution of their respective offices or in relation thereto, except the same shall happen by or through their own willful neglect or default respectively.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 16.** The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions, which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners the decisions, which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares, which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Any issuance of shares as a result of the conversion of convertible bonds or other similar financial instruments shall mean the convening of a prior general meeting of partners in accordance with the provisions of Article 7 above. Each convertible bond or other similar financial instrument shall be considered for the purpose of the conversion as a subscription for shares to be issued upon conversion.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 17.** The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

**Art. 18.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amount to one tenth of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

Without prejudice of the following paragraph, the excess can be attributed to the sole partner or distributed among the partners. However, the sole partner or, as the case may be, the meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

## F. Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed as follows:

PERMIRA EUROPE III L.P.1 .....	124
PERMIRA EUROPE III L.P.2 .....	359
PERMIRA EUROPE III, GmbH & CO. KG .....	5
PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME .....	3
PERMIRA INVESTMENTS LIMITED .....	9
Total .....	500

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of eight thousand five hundred British Pounds (GBP 8,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

### *Transitional disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

### *Valuation*

For registration purposes the share capital is valued at EUR 12,633.76.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand three hundred Euro (EUR 2,300.-).

### *General meeting of partners*

Immediately after the incorporation of the Company, the members, representing the entirety of the subscribed capital have passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite duration:
  - a) Ms Séverine Michel, master at law, born on July 19, 1977 in Epinal (Fr), with professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
  - b) Mr Paul Guilbert, Executive Director, born on February 20, 1961 in Salisbury, Great Britain, with professional address at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL;

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the appearing parties, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le quatre septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) PERMIRA EUROPE III L.P.1, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici dûment représentée par Eddy Perrier, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 1<sup>er</sup> septembre 2006;
- 2) PERMIRA EUROPE III L.P.2, un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership inscrite à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici dûment représentée par Eddy Perrier, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 1<sup>er</sup> septembre 2006;

3) PERMIRA EUROPE III, GmbH & CO. KG, un limited partnership allemand inscrit au registre de commerce de la Cour inférieure de Munich sous le numéro HRA 82707 conformément aux dispositions du Code de Commerce allemand (Handelsgesetzbuch) agissant par son managing limited partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

ici dûment représentée par Eddy Perrier, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 1<sup>er</sup> septembre 2006;

4) PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, agissant par son administrateur PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

ici dûment représentée par Eddy Perrier, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 1<sup>er</sup> septembre 2006;

5) PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, agissant par son nommée PERMIRA NOMINEES LIMITED avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

ici dûment représentée par Eddy Perrier, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

### A. Nom - Durée - Objet - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de VENICE LUXCO, S.à r.l. (ci-après la «Société») laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur.

La Société peut emprunter et lever des fonds, y compris, mais sans être limité à, emprunter de l'argent sous toutes formes et obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris, mais sans être limité à, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre et d'autres titres de dette ou de capital convertibles ou non, dans le cadre de l'objet décrit ci-dessus.

La Société peut également entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera pas dans une quelconque transaction qui l'engagerait dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- Accorder des prêts sans limitation à ses filiales, sociétés liées ou toute autre société, y compris, les fonds provenant d'emprunts, d'émission de titres de prêt ou de titres de capital;
- Accorder des garanties, mises en gage, transférer, nantir, créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs, garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de tout autre société et, plus généralement, dans son propre intérêt ou dans celui de toute autre société ou personne.
- entrer dans des accords, y compris, mais non limité à n'importe quelle sorte d'accords de dérivée de crédit, d'accords d'association, d'accords de garantie, d'accords de marketing, d'accords de distribution, d'accords de gestion, d'accords de conseil, d'accords d'administration et d'autres contrats de services, d'accords de vente, ou d'autre en rapport avec son objet social.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que décrit dans le présent article ainsi que des opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il pourra être transféré à n'importe quelle autre place dans la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

### B. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à huit mille cinq cents livres sterling (GBP 8.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de dix-sept livres sterling (GBP 17,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales de la Société peuvent être converties par une résolution des associés en parts sociales de 10 classes (A1, A2, B1, B2, C1, C2, D1,D2, E1,E2).

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites énoncées par la Loi et les présents statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou si le cas se réalise, moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

### C. Gérance

**Art. 10.** La société est gérée par un conseil de gérance composé de deux membres au moins, lesquels ne seront pas nécessairement associés de la Société.

Les gérants sont élus par une résolution des associés pour une durée illimitée. Un gérant peut être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment par une décision des associés.

En cas de vacance d'un poste d'un gérant pour cause de décès, démission ou toute autre cause, les gérants restants pourront élire, à la majorité des votes, un gérant pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la confirmation de cette élection par les associés.

**Art. 11.** Le conseil de gérance peut nommer un président parmi ses membres ainsi qu'un vice-président. Il pourra alors être désigné un secrétaire, gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès verbaux des conseils de gérance et des associés.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le Président ou par deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le Président est tenu de présider toutes les réunions d'associés et tous les conseils de gérance, cependant en son absence les associés ou les membres du conseil de gérance pourront nommer un président pro-tempore par vote à la majorité des voix présentes à cette réunion ou à ce conseil.

Un avis écrit portant sur toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation écrite sur accord de chaque gérant donné par écrit en original, télécopie ou e-mail.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du conseil de gérance au cours desquelles l'ensemble des gérants sont présents ou représentés et ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion ainsi que pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

Tout gérant peut se faire représenter aux conseils de gérance en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, soit par un moyen de communication électronique dont l'authenticité aura pu être établie, un autre gérant comme son mandataire.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Au cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel opposé dans une quelconque affaire de la Société (autre qu'un intérêt opposé survenu en sa qualité de gérant, préposé ou employé d'une autre partie en cause) ce gérant devra informer le conseil de gérance d'un tel intérêt personnel et opposé et il ne pourra délibérer ni prendre part au vote sur cette affaire. Un rapport devra, par ailleurs, être fait au sujet de l'intérêt personnel et opposé de ce gérant à la prochaine assemblée des associés.

Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et communiquer entre elles. Une réunion peut ainsi ne se tenir qu'au moyen d'une conférence téléphonique. La participation par ce moyen à une réunion est considérée avoir été assurée en personne.

Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions portant sur un ou plusieurs documents par voie circulaire pourvu qu'elles soient prises après approbation de ses membres donnée au moyen d'un écrit original, d'un facsimile, d'un e-mail ou de tous autres moyens de communication. L'intégralité formera le procès-verbal attestant de la résolution prise.

**Art. 12.** Les procès-verbaux des conseils de gérance seront signés par le Président et, en son absence, par le président pro-tempore qui aurait assumé la présidence d'une telle réunion, ou par deux gérants.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, le secrétaire ou par deux gérants.

**Art. 13.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts aux associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société pour la gestion journalière, à tout gérant ou gérants, qui à leur tour peuvent constituer des comités délibérant dans les conditions déterminées par le conseil de gérance. Il peut également conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, gérant ou non, nommer et révoquer tous préposés, employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 14.** La Société sera engagée par la seule signature de chacun des gérants de la Société ou encore par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auraient été délégués par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Pour autant que la Loi luxembourgeoise l'autorise et à condition que décharge ait été accordée par l'assemblée générale des associés concernant toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions, les gérants, commissaires aux comptes, secrétaires, employés ou agents de la Société seront indemnisés sur l'actif de la Société contre toute action, coûts, charges, pertes, dommages et dépenses qu'ils auront encouru pour cause de signature de contrats ou de tout action effectuée ou omise directement ou indirectement liée à l'exercice de leurs fonctions, excepté s'ils les ont encouru suite à leur propre acte de malveillance, négligence, ou défaut et excepté selon les provisions de l'article 59 paragraphe 2 de la Loi luxembourgeoise sur les sociétés, et aucun d'entre eux ne devra être responsable collectivement pour un acte, négligence ou défaut commis par l'un ou l'autre d'entre eux, ou pour avoir agi conjointement dans un but de conformité, ou encore pour un banquier ou toute autre personne auprès duquel des actifs de la Société pourraient être déposés, ou pour un banquier, broker ou toute autre personne dans les mains desquelles des actifs de la Société ont été remis, ou pour un défaut de titre de la Société pour l'achat de tout bien, pour l'absence ou l'invalidité de titres détenus la Société alors que des fonds de la Société ont été investis, pour toute perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou d'inadvertance de leur part, pour toute perte, dommage ou inconvénients de toute sorte qui se produiraient dans l'exercice de leurs fonctions respectives ou en relation avec leurs fonctions, excepté s'ils sont causés par leur propre malveillance, négligence ou défaut.

#### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

**Art. 16.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il s'en suit que toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Toute émission de parts sociales suite à la conversion d'obligations convertibles ou d'autres instruments financiers similaires entraîne la convocation préalable d'une assemblée générale d'associés conformément aux dispositions de l'Article 7 ci-dessus. Pour les besoins de la conversion, chaque obligation convertible ou autre instrument financier similaire sera considéré comme une souscription de parts sociales à émettre lors de la conversion.

#### E. Exercice social - Bilan - Répartitions

**Art. 17.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

**Art. 18.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits après déduction tous dépenses, amortissements, charges et provisions représentent le bénéfice net de la société.

Chaque année il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net qui sera alloué à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pour cent du capital social, étant entendu que ce prélèvement doit reprendre jusqu'à ce que le fond de réserve soit entièrement reconstitué si, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, il a été entamé.

Sans préjudice au paragraphe suivant, le surplus pourra être attribué à l'associé unique ou être distribué entre les associés. Cependant l'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider selon vote majoritaire en vertu des dispositions légales applicables que le bénéfice, après déduction de la réserve sera reporté ou alloué à une réserve spéciale.

#### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

*Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

PERMIRA EUROPE III L.P.1 .....	124
PERMIRA EUROPE III L.P.2 .....	359
PERMIRA EUROPE III, GmbH & CO. KG .....	5
PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME .....	3
PERMIRA INVESTMENTS LIMITED .....	9
<b>Total .....</b>	<b>500</b>

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de huit mille cinq cents livres sterling (GBP 8.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à EUR 12.633,76.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille trois cents (2.300,-) euros.

*Assemblée générale des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - a) Madame Séverine Michel, maître en droit, née 19 juillet 1977 à Epinal (France), avec adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
  - b) Monsieur Paul Guilbert, directeur, né le 20 février 1961 à Salisbury (Grande-Bretagne), avec adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL;

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Perrier, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 52, case 7. – Reçu 125,97 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(097196.3/230/472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

**TIKKY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 94.159.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

TIKKY S.A.

A. De Bernardi / M. Kara

*Administrateur / Administrateur*

(096447.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

97413

**LARVEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 67.735.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(096445.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**OLGAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 55.834.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

OLGAS S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(096451.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**BALLINI, PITT & PARTNERS ARCHITECTES S.C., Société Civile.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val St. André.  
R. C. Luxembourg E 996.

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gilbert Ballini, architecte, demeurant au 6, rue Dr Philippe Bastian, L-4045 Esch-sur-Alzette,
- 2) Monsieur Roger Pitt, architecte, demeurant au 44, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg,
- 3) Madame Marlies Luy-Rommelfangen, architecte, demeurant au 37, Val St. André, L-1128 Luxembourg,
- 4) Monsieur Marc Oswald, architecte, demeurant au 18, rue Chalop, L-1324 Luxembourg,
- 5) Madame Sabine Weber, architecte, demeurant au 26, rue Jean Lemmer, L-5232 Sandweiler.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparants sub 1) à 5) sont les seuls sociétaires de la société civile BALLINI, PITT & PARTNERS ARCHITECTES S.C., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 288 du 13 juin 1996.

- Le capital social est fixé à trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250,-) euros (EUR), divisé en mille trois cent soixante-dix (1.370) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

- Monsieur Gilbert Ballini, préqualifié, ici présent, cède vingt (20) parts qu'il possède dans la société à Monsieur Zakaria Majdouline, ingénieur-civil - architecte, demeurant au 92, rue Clairefontaine à L-9220 Diekirch, ici présent et ce acceptant, pour un prix de cinq cents (500,-) euros, ce dont quittance.

- Monsieur Roger Pitt, préqualifié, ici présent, cède vingt (20) parts qu'il possède dans la société à Monsieur Zakaria Majdouline, préqualifié, ici présent et ce acceptant, pour un prix de cinq cents (500,-) euros, ce dont quittance.

- Madame Marlies Luy-Rommelfangen, préqualifiée, ici présente, cède quarante-trois (43) parts qu'elle possède dans la société à Monsieur Zakaria Majdouline, préqualifié, ici présent et ce acceptant, pour un prix de mille soixante-quinze (1.075,-) euros, ce dont quittance.

- Monsieur Marc Oswald, préqualifié, ici présent, cède cinquante et une (51) parts qu'il possède dans la société à Monsieur Zakaria Majdouline, préqualifié, ici présent et ce acceptant, pour un prix de mille deux cent soixante-quinze (1.275,-) euros, ce dont quittance.

- Madame Marlies Luy-Rommelfangen, préqualifiée, ici présent, cède quatre-vingt-trois (83) parts qu'elle possède dans la société à Monsieur Magnus Koerfer, architecte, demeurant au 65, rue de Steinsel à L-7254 Bereldange, ici présent et ce acceptant, pour un prix de deux mille soixante-quinze (2.075,-) euros, ce dont quittance.

- Madame Sabine Weber, préqualifiée, ici présent, cède cinquante et une (51) parts sociales qu'elle possède dans la société à Monsieur Magnus Koerfer, préqualifié, ici présent et ce acceptant, pour un prix de mille deux cent soixante-quinze (1.275,-) euros, ce dont quittance.

- Suite aux décisions qui précèdent il y a lieu de modifier l'article 6, des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Capital social: Le capital social est fixé à trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250,-) euros (EUR), divisé en mille trois cent soixante-dix (1.370) parts réparties comme suit:

1) Monsieur Gilbert Ballini, trois cent cinquante parts sociales . . . . .	350
2) Monsieur Roger Pitt, trois cent cinquante parts sociales . . . . .	350
3) Madame Marlies Luy-Rommelfangen, cent trente-quatre parts sociales . . . . .	134
4) Monsieur Marc Oswald, cent trente-quatre parts sociales . . . . .	134
5) Madame Sabine Weber, cent trente-quatre parts sociales . . . . .	134
6) Monsieur Magnus Koerfer, cent trente-quatre parts sociales . . . . .	134
7) Monsieur Zakaria Majdouline cent trente-quatre parts sociales . . . . .	134

Total: mille trois cent soixante-dix parts sociales . . . . . 1.370»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: G. Ballini, R. Pitt, M. Luy-Rommelfangen, M. Oswald, S. Weber, M. Koerfer, Z. Majdouline, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, vol. 29CS, fol. 17, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen.

(089880.3/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2006.

**BALLINI, PITT & PARTNERS ARCHITECTES S.C., Société Civile.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val St. André.

R. C. Luxembourg E 996.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1122 du 26 juillet 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

*Notaire*

(089882.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2006.

**NETCAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 91.711.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

NETCAR S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(096452.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**PECHARMANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 34.308.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

*Pour PECHARMANT S.A.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

*Signatures*

(096454.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

97415

**BDP EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 86.596.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096462.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**DOWISA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 91.699.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096463.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**DOWISA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 91.699.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096464.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**MONDIAL IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, 1, rue Jean-Pierre Bausch.  
R. C. Luxembourg B 38.425.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096468.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**NIKO HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 51.055.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 juillet 2006, enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 2006, volume 537, folio 39, case 12:

1.- Que l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et qu'elle a constaté que la société anonyme NIKO HOLDING S.A. en liquidation a cessé d'exister.

2.- Que l'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, de même qu'y resteront consignées les sommes et valeurs qui reviendraient éventuellement encore aux créanciers ou aux actionnaires, et dont la remise n'aurait pu leur avoir été faite.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 août 2006.

J. Seckler

Notaire

(094079.3/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**FIDELITY FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile.

R. C. Luxembourg B 76.939.

*Extract of the resolutions of the Annual General Meeting held on 26 May 2006*

The Meeting resolved:

5. Election of thirteen (13) Directors, specifically the re-election of the following thirteen (13) present Directors:

Messrs Mr Edward C. Johnson 3D,  
Mr Barry R.J. Bateman,  
Sir Charles A. Fraser,  
Mr Glen Fukushima,  
Mr Jean Hamilius,  
M. Simon Haslam,  
Mr Alexander Kemner,  
Mr Glen R. Moreno,  
Dr Arno Morenz,  
Mr Frank Mutch,  
Dr David J. Saul,  
Mr Helmert Frans van den Hoven,  
FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.

All such Directors were elected to serve until the next Annual General Meeting and until their successors shall have been elected.

- To elect the Auditors, specifically to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, as Auditors of the Company for the current fiscal year.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg is elected until the next Annual General Meeting and until their successors are elected.

Luxembourg, 26 May 2006.

M. Wathelet / C. Franchin

*Director, FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A. / Secretary to the Annual General Meeting of  
Corporate Director of FIDELITY FUNDS II / Shareholders of FIDELITY FUNDS II*

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2006*

L'assemblée a décidé:

- D'élire treize (13) administrateurs, en particulier de réélire les treize (13) administrateurs actuels:

Messrs M. Edward C. Johnson 3D,  
M. Barry R.J. Bateman,  
Sir Charles A. Fraser,  
M. Glen Fukushima,  
M. Jean Hamilius,  
M. Simon Haslam,  
M. Alexander Kemner,  
M. Glen R. Moreno,  
Dr Arno Morenz,  
M. Frank Mutch,  
Dr David J. Saul,  
M. Helmert Frans van den Hoven,  
FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.

Ces administrateurs ont été élus jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à moins qu'un successeur ne soit désigné avant cette date.

- D'élire le Réviseur d'entreprise, en particulier de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, comme réviseur de la société pour l'année fiscale actuelle.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, sont réélus jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

M. Wathelet / C. Franchin

*Administrateur de FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A. / Secrétaire de l'assemblée générale ordinaire  
administratrice de FIDELITY FUNDS II / de FIDELITY FUNDS II*

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07994. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094157.3//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

97417

**TORCH STRATEGIC S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.  
R. C. Luxembourg B 62.312.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 juin 2006, enregistré à Grevenmacher, le 22 juin 2006, volume 536, folio 98, case 1:

1. Que l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et qu'elle a constaté que la société anonyme TORCH STRATEGIC S.A., en liquidation a cessé d'exister.

2. Que l'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposées au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 août 2006.

J. Seckler  
Notaire

(094077.3/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

---

**CARRELAGES FERREIRA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille.  
R. C. Luxembourg B 94.294.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 28 avril 2006*

Il résulte de la liste de présence que les deux associés:

Monsieur Ferreira Marques José, carreleur, demeurant à L-4135 Esch-sur-Alzette, 18 St Henri,

Monsieur Ferreira Marques Albertino, carreleur, demeurant à L-5451 Stadtbredimus, 12 Dicksstrooss,

sont présents et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris la décision suivante:

Monsieur Ferreira Marques Albertino cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait à Monsieur Ferreira Marques José, qui accepte la pleine propriété les (250) parts sociales d'une valeur nominale de (24,80) euros chacune de la société CARRELAGES FERREIRA FRERES, S.à r.l., avec siège social à L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 4 juillet 2003.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession.

Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet de la présente cession à compter de ce jour.

La présente cession est faite moyennant l'euro symbolique que le cessionnaire a payé à l'instant au cédant, ce dont quittance.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(094107.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

---

**MILTOX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 77.207.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

SEMELY CONSEIL & GESTION S.A.  
Signatures

(096537.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

97418

**MEDIACOMMUNICATION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 33.013.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 août 2006 que:

- Madame Ursula Moser, Administrateur de sociétés, demeurant en Autriche, 2, Innstrasse, A-6401 Hatting;  
- Monsieur Ernst Buob, Avocat, demeurant professionnellement en Suisse, 14, Neugasse, CH-9401 Rorschach;  
- Monsieur Matthias Schmid, Avocat, demeurant professionnellement en Suisse, 14, Neugasse, CH-9401 Rorschach, ont été réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008,

et que:

- Monsieur Christian Klammer, demeurant professionnellement en Suisse, 14, Neugasse, CH-9401 Rorschach, est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094201.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 114.068.

—  
In the year two thousand and six, on the twenty-eighth day of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (BERMUDA) LIMITED, a company with registered office at Bermuda, HM 11 Hamilton, 31, Queen Street, registered with the Registrar of Companies under number 37846 (the «Sole Shareholder»),

duly represented by Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on or around 28 July 2006.

This proxy, after having been signed in writing by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE), S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 114.068, incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler on 31 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 842, on 27 April 2006 (the «Company»).

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of seventy-five thousand two hundred Euro (EUR 75,200) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) up to an amount of eighty-seven thousand seven hundred Euro (EUR 87,700), through the issuance of three thousand eight (3,008) new corporate units of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

All of the three thousand eight (3,008) new corporate units of the Company have been subscribed by the Sole Shareholder at a total subscription price of seventy-five thousand two hundred Euro (EUR 75,200).

The corporate units subscribed are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the cash contribution of seventy-five thousand two hundred Euro (EUR 75,200) is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The cash contribution of seventy-five thousand two hundred Euro (EUR 75,200) is entirely allocated to the share capital of the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, article five first paragraph of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

**Art. 5. first paragraph.** «The subscribed share capital is set at eighty-seven thousand seven hundred Euro (EUR 87,700) represented by three thousand five hundred eight (3,508) corporate units with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.»

*Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about two thousand four hundred Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (BERMUDA) LIMITED, une société avec siège social aux Bermudes, HM 11 Hamilton, 31, Queen Street, inscrite au registre des sociétés sous le numéro 37846 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le ou vers le 28 juillet 2006.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE), S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114.068, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler le 31 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 842, en date du 27 avril 2006.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-quinze mille deux cents euros (EUR 75.200) afin de le porter de sa valeur actuelle d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de quatre-vingt-sept mille sept cents euros (EUR 87.700) par l'émission de trois mille huit (3.008) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

L'intégralité des trois mille huit (3.008) parts sociales nouvelles a été souscrite par l'Associé Unique pour un prix total de souscription de soixante-quinze mille deux cents euros (EUR 75.200).

Les parts sociales souscrites sont entièrement payées en espèces par l'Associé Unique, de telle sorte que l'apport en espèces de soixante-quinze mille deux cents euros (EUR 75.200) est désormais à la disposition de la Société, ce point ayant été prouvé au notaire soussigné.

L'apport en espèces de soixante-quinze mille deux cents euros (EUR 75.200) est affecté entièrement au capital social de la Société.

*Deuxième résolution*

A la suite de la résolution précédente, le premier paragraphe de l'article cinq des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5. premier paragraphe.** «Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt-sept mille sept cents euros (EUR 87.700) représenté par trois mille cinq cent huit (3.508) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ deux mille quatre cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Hoffmann, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 22, case 7. – Reçu 752 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(096598.3/211/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE), S.à r.l.,**  
Société à responsabilité limitée.  
Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 114.068.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43632 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

J. Elvinger.

(096599.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**ARMADA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 56.035.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096469.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**KILBERRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 88.603.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096482.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**AMANA I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 83.145.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096487.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**RUDOLPH CARGO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5650 Mondorf-les-Bains, 39, route de Remich.  
H. R. Luxemburg B 69.708.

*Außerordentliche Gesellschafterversammlung*

Unter Verzicht auf die Einhaltung aller nach Gesetz und Satzung vorgeschriebener Formen und Fristen der Einladung und Ankündigung wird eine Gesellschafterversammlung der Gesellschaft abgehalten und beschlossen:

Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt nach, 39, route de Remich, L-5650 Mondorf-les-Bains.

Die Gesellschafterversammlung wird beendet.

Mondorf-les-Bains, den 7. Juni 2006.

RUDOLPH BETEILIGUNGS, GmbH & Co. KG

J. Rudolph / W. Rudolph / M. Kretschmer

Gesellschafter / Gesellschafter / Gesellschafterin

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096581.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**LIBRAIRIE CLEES-MEUNIER, Société à responsabilité limitée**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 16, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 12.595.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Charlotte Clees, gérante, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'unique associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination LIBRAIRIE CLEES MEUNIER, R.C. B N° 12.595, constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, alors notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 4 décembre 1974, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 19 du 31 janvier 1975.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 252 du 28 juillet 1990.

- Le capital social de cette société était antérieurement fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant eu une valeur nominale antérieure de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Madame Charlotte Clees, préqualifiée, était associée de la société avec son mari Monsieur Ahmet Salahattin Yucesoy avec qui elle était mariée sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution au survivant. Suite au décès de ce dernier intervenu à Luxembourg, le 5 mai 2001, Madame Charlotte Clees est devenue associée unique de la société.

Madame Charlotte Clees, préqualifiée, déclare expressément procéder en tant qu'associée unique à la dissolution de la société LIBRAIRIE CLEES-MEUNIER.

- L'associée unique déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la société LIBRAIRIE CLEES-MEUNIER.

- L'associée unique en sa qualité de liquidateur de la société LIBRAIRIE CLEES-MEUNIER déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- Décharge est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société LIBRAIRIE CLEES-MEUNIER.

- Les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Ch. Clees, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, vol. 155S, fol. 30, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(096640.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**LEAR HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 59.949.

L'administrateur Monsieur Gernot Kos, demeurant professionnellement à Luxembourg, 3, rue des Foyers et le commissaire aux comptes, Monsieur Thierry Hellers, demeurant professionnellement à Luxembourg, 3, rue des Foyers, ont démissionné de leurs postes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00912. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(096642.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**RESTO INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 90.376.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096489.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**LUXMEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 83.216.

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXMEC S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 83.216, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 77 du 15 janvier 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 807 du 28 mai 2002;
- en date du 27 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1203 du 13 août 2002;
- en date du 13 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 131 du 8 février 2003;
- en date du 14 novembre 2005, publié au Mémorial C numéro 484 du 7 mars 2006;
- en date du 31 mars 2006, publié au Mémorial C numéro 1163 du 15 juin 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonio Da Silva Fernandes, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modification du régime actuel de signature.
- 2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 3.- Réorganisation des pouvoirs de signature.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. (dernier alinéa).** La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature comme suit:

*Administrateurs de catégorie A:*

Messieurs Alexis De Bernardi, Vincenzo Arno' et Jacopo Rossi.

*Administrateurs de catégorie B:*

Messieurs Maurizio Cei et Francesco Sarti.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, A. Thill, A. Da Silva Fernandes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2006, vol. 537, fol. 63, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2006.

J. Seckler.

(096676.3/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**MARIOROR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 49.320.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096492.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**PROTOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 75.964.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096494.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**ATRADIUS LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 27.110.

*Extrait du procès-verbal Conseil d'Administration et Assemblée Générale du 18 avril 2006*

*Nominations statutaires*

Le mandat de Monsieur Guy Lammens, vient à échéance à la date de la présente assemblée. Compte tenu du retrait de Monsieur Lammens du groupe Atradius, son mandat n'est pas reconduit.

Les mandats de Messieurs Peter Ingenlath et Gerard van Brakel, viennent à échéance, ils sont reconduits pour une durée de 6 ans, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012.

*Reconduction du mandat du Réviseur Externe*

Le mandat du Réviseur Externe, la Société KPMG AUDIT, dont le siège est situé 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, vient à échéance et est renouvelé pour une période de 1 an, jusqu'à l'Assemblée Générale d'avril 2007.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Pour extrait certifié et conforme

J. Pirrotte

Administrateur

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096638.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

97424

**FACILITY-TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.

R. C. Luxembourg 118.977.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Christophe Hahn, site manager, né à Thionville (France), le 3 octobre 1970, demeurant à B-6860 Asse-nois-Leglise, 17, rue de la Gaume;

2.- Monsieur Stéphane Mantovani, commercial, né à Longeville les Metz (France), le 15 février 1973, demeurant à F-57175 Gandrange, 3, rue Mozart.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de FACILITY-TRADE, S.à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'achat et la vente de tout matériel informatique et équipement de bureau.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Keispelt.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à vingt et un mille euros (21.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent dix euros (EUR 210,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification de statuts.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** Aucun des associés présents ou futurs ne pourra céder ses droits dans la société sans le consentement de ses coassociés. Entre associés toutefois, les parts sont librement cessibles.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 9.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale dans la mesure des dispositions légales;
- le solde bénéficiaire reste à la libre disposition des associés;

- en cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 10.** Le décès de l'un des associés ou même, le cas échéant, le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société; les héritiers et légataires de l'associé décédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

**Art. 11.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur procès-verbal ou établies par écrit. De même les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 12.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.

*Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Christophe Hahn, prénommé, soixante dix parts sociales . . . . .	70
2.- Monsieur Stéphane Mantovani, prénommé, trente parts sociales . . . . .	30
<b>Total: cent parts sociales . . . . .</b>	<b>100</b>

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt et un mille euros (21.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

97425

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cents euros (1.300,- EUR).

*Décisions*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Christophe Hahn, site manager, né à Thionville (France), le 3 octobre 1970, demeurant à B-6860 Assenois-Leglise, 17, rue de la Gaume.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à: L-8295 Keispelt, 80 A rue de Kehlen.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ch. Hahn, S. Mantovani, F. Kessler.

Enregistré à Esch, le 25 août 2006, vol. 920, fol. 44, case 6. – Reçu 210 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 août 2006.

F. Kessler.

(096700.3/219/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**ARTHUR HUNT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 69.025.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096503.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**RUALA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 84.773.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096506.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**52DRIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 57, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg 118.978.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur David Laurent, agent publicitaire, né le 7 juillet 1975 à Messancy (Belgique), demeurant à F-57000 Metz, 2, rue Chevremont.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de 52DRIVE, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence de publicité.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille six.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les cent vingt-quatre (124) parts sociales ont été souscrites par Monsieur David Laurent, agent publicitaire, né le 7 juillet 1975 à Messancy (Belgique), demeurant à F-57000 Metz, 2, rue Chevremont, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

**Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 12.** Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

**Art. 13.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

**Art. 14.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 15.** Tous les points non expressément prévus aux présents statuts seront déterminés en accord avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

#### *Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les décisions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1140 Luxembourg, 57, route d'Arlon.
- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée, Monsieur David Laurent, prénommé.
- La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son gérant unique.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Laurent, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, vol. 29CS, fol. 46, case 7. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

T. Metzler.

(096702.3/222/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**TeamSystem LUXCO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 104.614.

In the year two thousand and six, on the twenty-eight day of July at 2:30 p.m.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mrs Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as the representative of the sole manager of TeamSystem LUXCO (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 5, Parc de l'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 104.614, pursuant to a resolution of the sole manager of the Company dated 25 July 2006.

A copy of the said resolution, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state her declarations as follows:

1) The Company has been incorporated in the form of a société en commandite par actions under the name of TeamSystem LUXCO S.C.A. pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 23 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2 March 2005, number 186. The articles of incorporation have been last amended by a deed of the same notary on 22 December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 27 May 2005, number 501.

2) The issued share capital of the Company is currently set at three million eighty-nine thousand nine hundred thirty Euro (EUR 3,089,930.-) represented by fully paid up shares, consisting of one (1) Management Share with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25), and two million four hundred seventy-one thousand nine hundred forty-three (2,471,943) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

3) Pursuant to article 6.8 («Authorised Capital») of the articles of incorporation of the Company, the authorised share capital of the Company is currently set at one hundred twelve million forty-eight thousand seven hundred twenty-seven Euro fifty cent (EUR 112,048,727.50) represented by:

a) forty-seven million two hundred sixty-six thousand six hundred thirty-five (47,266,635) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) par share, which are reserved for issuance at a later time;

b) thirty-three million nine hundred seventy-seven thousand six hundred fifty-six (33,977,656) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance for the conversion of the Series 1 CPECs;

c) six million nine hundred thirty-eight thousand fifty-seven (6,938,057) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Executive Option pursuant to the Executive Option Agreements; and

d) one million four hundred fifty-six thousand six hundred thirty-four (1,456,634) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Warrant pursuant to the Warrant Agreements.

The sole manager of the Company is authorised to issue shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

4) By a resolution adopted on 25 July 2006, the sole manager of the Company has decided to increase the issued share capital of the Company by an amount of four hundred ninety-two thousand nine hundred two Euro fifty cent (EUR 492,902.50) in order to increase it from its current amount of three million eighty-nine thousand nine hundred thirty Euro (EUR 3,089,930.-) up to three million five hundred eighty-two thousand eight hundred thirty-two Euro fifty cent (EUR 3,582,832.50) through the issue of three hundred ninety-four thousand three hundred twenty-two (394,322) Class A Ordinary Shares, with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Newly Issued Class A Ordinary Shares»), such Newly Issued Class A Ordinary Shares being fully paid up in cash.

The three hundred ninety-four thousand three hundred twenty-two (394,322) Class A Ordinary Shares are to be subscribed for a total amount of eight hundred forty-three thousand eight hundred fifty-two Euro ninety-nine cent (EUR 843,852.99) consisting of four hundred ninety-two thousand nine hundred two Euro fifty cent (EUR 492,902.50) allocated to the share capital and three hundred fifty thousand nine hundred fifty Euro forty-nine cent (EUR 350,950.49) allocated to a share premium account.

In accordance with article 6.8 («Authorised Capital») of the articles of incorporation of the Company, the sole manager of the Company has decided to suppress the preferential subscription right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The Newly Issued Class A Ordinary Shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Class A Ordinary Shares	
	Total	Price
TeamSystem Integral Investors, S.à r.l., 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach . . . . .	339,569	726,677.66 EUR
Intermediate Capital Investments Limited, 20, Old Broad Street, London EC2N 1DP, England. . . . .	13,674	29,261.91 EUR
ICG Mezzanine Fund 2003 No.1 Limited Partnership, Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St Helier, Jersey, Channel Islands. . . . .	8,710	18,640.30 EUR

ICG Mezzanine Fund 2003 No.3 Limited Partnership, Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St Helier, Jersey, Channel Islands . . . . .	407	871.92 EUR
RBSM (Investments) Limited, 42, St Andrew Square Edinburgh EM2 2YE, Scotland . . . . .	8,567	18,333.95 EUR
Prospect Harbour Credit Partners L.P., 111, Hunington Avenue Boston, MA 02199, Delaware . . . . .	320	685.54 EUR
Sankaty Credit Opportunities L.P., 111, Hunington, Avenue Boston, MA 02199, Delaware . . . . .	1,602	3,427.71 EUR
Gianandrea De Bernardis, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	11,266	24,109.00 EUR
Vincenzo Ferrari, c/o Teamsystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	2,499	5,348.00 EUR
Stefano Cambioli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	1,368	2,928.00 EUR
Claudio Tavolini, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	1,091	2,335.00 EUR
Cristiano Zanetti, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	918	1,965.00 EUR
Antonio Tonelli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	1,376	2,945.00 EUR
Marco Carlini, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	1,357	2,904.00 EUR
Luigi Giovanelli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	680	1,455.00 EUR
Stefano Matera, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy . . . . .	918	1,965.00 EUR
Total . . . . .	394,322	843,852.99 EUR

As a consequence of such increase of share capital, article 6.1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«6.1. Subscribed Capital

The Company's subscribed capital is fixed at three million five hundred eighty-two thousand eight hundred thirty-two Euro fifty cent (EUR 3,582,832.50) represented by fully paid up shares, consisting of the following:

- a. one (1) Management Share having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share;
- b. two million eight hundred sixty-six thousand two hundred sixty-five (2,866,265) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.»

As a consequence of such increase of share capital, article 6.8 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«6.8. Authorised Capital

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at one hundred eleven million five hundred fifty-five thousand eight hundred twenty-five Euro (EUR 111,555,825.-) represented by:

- a) forty-six million eight hundred seventy-two thousand three hundred thirteen (46,872,313) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) par share, which are reserved for issuance at a later time;
- b) thirty-three million nine hundred seventy-seven thousand six hundred fifty-six (33,977,656) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance for the conversion of the Series 1 CPECs;
- c) six million nine hundred thirty-eight thousand fifty-seven (6,938,057) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Executive Option pursuant to the Executive Option Agreements; and
- d) one million four hundred fifty-six thousand six hundred thirty-four (1,456,634) Class A Ordinary Shares having a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which are reserved for issuance upon the exercise of any Warrant pursuant to the Warrant Agreements.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase in one or several times the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares (Ordinary Shares, preferred shares or shares of any class which may be issued by the Company) may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive

the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present Article is, as a consequence, to be adjusted.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, et le vingt-huit juillet à 14:30 heures.

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant du gérant unique de TeamSystem LUXCO (la «Société»), une société en commandite par actions ayant son siège social au 5, Parc de l'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 104.614, suivant une résolution du gérant unique de la Société en date du 25 juillet 2006.

Une copie de ladite résolution, paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La personne comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les déclarations suivantes:

1) La Société a été constituée sous la forme d'une société en commandite par actions sous le nom de TeamSystem LUXCO S.C.A. suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 mars 2005, numéro 186. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné le 22 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 mai 2005, numéro 501.

2) La Société a un capital émis de trois millions quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente euros (EUR 3.089.930,-) représenté par une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) et deux millions quatre cent soixante et onze mille neuf cent quarante-trois (2.471.943) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

3) Suivant l'article 6.8 («Capital Autorisé») des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société est fixé à cent douze millions quarante-huit mille sept cent vingt-sept euros et cinquante cents (EUR 112.048.727,50), représenté par:

(a) Quarante-sept millions deux cent soixante-six mille six cent trente-cinq (47.266.635) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises dans le futur;

(b) Trente-trois millions neuf cent soixante-sept mille six cent cinquante-six (33.977.656) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour la conversion des Séries 1 CPECs;

(c) Six millions neuf cent trente-huit mille cinquante-sept (6.938.057) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour l'exercice de toute Option des Employés conformément aux Contrats d'Options pour les Employés; et

(d) Un million quatre cent cinquante-six mille six cent trente-quatre (1.456.634) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour l'exercice de tout Warrant conformément aux Accords de Warrants.

Le gérant unique de la Société est autorisé à émettre des actions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription.

4) Par une résolution adoptée en date du 25 juillet 2006, le gérant unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent deux euros cinquante cents (EUR 492.902,50) afin de le porter de sa valeur actuelle de trois millions quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente euros (EUR 3.089.930,-) à trois millions cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent trente-deux euros cinquante cents (EUR 3.582.832,50) par l'émission de trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent vingt-deux (394.322) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe A Nouvellement Emises»), ces Actions Ordinaires de Classe A Nouvellement Emises ayant été libérées intégralement en espèces.

Les trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent vingt-deux (394.322) Actions Ordinaires de Classe A Nouvellement Emises sont souscrites au prix total de huit cent quarante-trois mille huit cent cinquante-deux euros quatre-vingt-dix-neuf cents (EUR 843.852,99) consistant en quatre cent quatre-vingt-douze mille neuf cent deux euros cinquante cents (EUR 492.902,50) alloués au capital social et en trois cent cinquante mille neuf cent cinquante euros quarante-neuf cents (EUR 350.950,49) alloués à la prime d'émission.

Conformément à l'article 6.8 («Capital Autorisé») des statuts de la Société, le gérant unique de la Société a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les actions nouvellement émises.

Les Actions Ordinaires de Classe A Nouvellement Emises ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Action Ordinaires de Classe A	
	Total	Price
TeamSystem Integral Investors, S.à r.l., 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach	339.569	726.677,66 EUR
Intermediate Capital Investments Limited, 20, Old Broad Street, London EC2N 1DP, England	13.674	29.261,91 EUR
ICG Mezzanine Fund 2003 No.1 Limited Partnership, Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St Helier, Jersey, Channel Islands	8.710	18.640,30 EUR
ICG Mezzanine Fund 2003 No.3 Limited Partnership, Kleinwort Benson House, PO Box 76, Wests Centre, St Helier, Jersey, Channel Islands	407	871,92 EUR
RBSM (Investments) Limited, 42, St Andrew Square Edinburgh EM2 2YE, Scotland	8.567	18.333,95 EUR
Prospect Harbour Credit Partners L.P., 111, Hunington Avenue Boston, MA 02199, Delaware	320	685,54 EUR
Sankaty Credit Opportunities L.P., 111, Hunington, Avenue Boston, MA 02199, Delaware	1.602	3.427,71 EUR
Gianandrea De Bernardis, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	11.266	24.109,00 EUR
Vincenzo Ferrari, c/o Teamsystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	2.499	5.348,00 EUR
Stefano Cambioli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	1.368	2.928,00 EUR
Claudio Tavolini, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	1.091	2.335,00 EUR
Cristiano Zanetti, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	918	1.965,00 EUR
Antonio Tonelli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	1.376	2.945,00 EUR
Marco Carlini, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	1.357	2.903,98 EUR
Luigi Giovannelli, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	680	1.455,00 EUR
Stefano Matera, c/o TeamSystem S.p.A., via Caduti Sul Laroro 11, 60019 Senigallia, Italy	918	1.965,00 EUR
<b>Total</b>	<b>394.322</b>	<b>843.852,99 EUR</b>

En conséquence de cette augmentation de capital, l'article 6.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«6.1. Capital Souscrit

La Société a un capital souscrit de trois millions cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent trente-deux euros cinquante cents (EUR 3.582.832,50) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;

(b) deux millions huit cent soixante-six mille deux cent soixante-cinq (2.866.265) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action.

Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents Statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément quelque question que ce soit. Aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société, sauf si la loi en dispose autrement.»

En conséquence de cette augmentation de capital, l'article 6.8 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«6.8. Capital Autorisé

En sus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cent onze millions cinq cent cinquante-cinq mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 111.555.825,-), consistant en:

(a) Quarante-six millions huit cent soixante-douze mille trois cent treize (46.872.313) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises dans le futur;

(b) Trente-trois millions neuf cent soixante-sept mille six cent cinquante-six (33.977.656) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour la conversion des Séries 1 CPECs;

(c) Six millions neuf cent trente-huit mille cinquante-sept (6.938.057) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour l'exercice de toute Option des Employés conformément aux Contrats d'Options pour les Employés; et

(d) Un million quatre cent cinquante-six mille six cent trente-quatre (1.456.634) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, qui sont réservées à être émises pour l'exercice de tout Warrant conformément aux Accords de Warrants.

Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles (Actions Ordinaires, actions préférentielles ou actions de toute classe pouvant être émises par la Société) seront souscrites et émises suivant les conditions que le Gérant pourra déterminer, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le Gérant réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le Gérant pourra déléguer à tout administrateur ou cadre de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par les Gérants, le présent article sera modifié en conséquence.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Bal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 22, case 2. – Reçu 8.438,53 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(096908.3/211/284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**TeamSystem LUXCO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 104.614.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43627 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

J. Elvinger.

(096909.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**RL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.482.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(096508.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**RENDAC C.E.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7396 Lorentzweiler/Hunsdorf.

R. C. Luxembourg B 20.576.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire relative aux comptes annuels 2005 tenue le 21 avril 2006*

L'Assemblée prend la décision de renommer M. A.P. Coule, comme délégué (administrateur-délégué), pour une période de six ans, se terminant après l'Assemblée Générale de 2012.

L'Assemblée prend la décision de renommer M. K. Vermassen, comme délégué (administrateur-délégué), pour une période de six ans, se terminant après l'Assemblée Générale de 2012.

Strassen, le 10 juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096601.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**VANTAGE MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 83.614.

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Elise Letuillier, juriste, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme VANTAGE MEDIA GROUP S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration de ladite société en date du 1<sup>er</sup> août 2006,

une copie du procès-verbal de ladite décision, restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme VANTAGE MEDIA GROUP S.A. a été constituée suivant acte notarié, en date du 14 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 176 du 1<sup>er</sup> février 2002,

et qu'elle a actuellement un capital social entièrement libéré de cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

2. L'article 3 des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de dix millions d'euros (10.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à dix millions cent mille euros (10.100.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de cent mille (100.000) actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Conformément aux dispositions de l'article 32-3(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.»

3. En vertu de la décision du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> août 2006, dont question ci-avant, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de quatre millions deux cent vingt-quatre mille deux cents euros (4.224.200,- EUR) pour porter le capital social de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à quatre millions trois cent vingt-quatre mille deux cents euros (4.324.200,- EUR) par l'émission de quarante-deux mille deux cent quarante-deux (42.242) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Ensuite, Madame Elise Letuillier, préqualifiée, déclare que le conseil d'administration a accepté la souscription des quarante-deux mille deux cent quarante-deux (42.242) actions nouvelles par la société EASTERN MEADOWS LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et leur entière libération par apport en nature d'une créance certaine liquide et exigible détenue par la société EASTERN MEADOWS LIMITED, précitée, envers la société d'un montant total de quatre millions deux cent vingt-quatre mille deux cents euros (4.224.200,- EUR).

L'existence et la valeur de ladite créance apportée a été certifiée par un rapport dressé le 31 juillet 2006 par la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg B 51.238, qui conclut comme suit:

«A la suite de nos vérifications, nous n'avons pas de remarque à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale de 42.242 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune de VANTAGE MEDIA GROUP S.A. à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le mandataire du conseil d'administration et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

4. A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social de la société est fixé à quatre millions trois cent vingt-quatre mille deux cents euros (4.324.200,- EUR), représenté par quarante-trois mille deux cent quarante-deux (43.242) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

97433

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué à environ quarante-cinq mille trois cents euros (EUR 45.300,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, qui est connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Letuillier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, vol. 155S, fol. 1, case 3. – Reçu 42.242 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

G. Lecuit.

(096714.3/220/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**VANTAGE MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.614.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

G. Lecuit.

(096715.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**STARLIFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 87.076.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(096516.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**MONTERIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 63.952.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Signature.

(096523.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**ROYAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.537.

—

Le Conseil d'Administration de la société anonyme ROYAL ESTATE S.A., dans sa réunion tenue le 24 août 2006, a décidé de renouveler, pour une nouvelle période de six ans, les mandats des administrateurs, à savoir:

- Monsieur Bernard Rockenbrod,
- Madame Annette Rockenbrod-Kneip, et
- Monsieur Victor Rockenbrod.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096648.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

---

**CONFECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg 118.985.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Nicolas Vanier, gérant de société, né le 5 mai 1962 à Dakar (Sénégal), demeurant les Villoings, 45600 Villemurlin (France); et

2. Monsieur Pierre Vanier, employé privé, né le 19 mars 1968 à Boulogne (France), demeurant 28bis, avenue Emile Zola à 78300 Poissy (France).

Tous deux représentés par Monsieur Sébastien Faizand, gérant de société, demeurant 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé, entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CONFECO S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'organisation de manifestations sportives, la réalisation de conférences, la réalisation de reportages écrits, photos ou filmés, la fourniture de contenu pour tout support écrit, photographique, filmé ou informatique.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

**Titre II. Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 10.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

**Art. 12.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; rééligibles et toujours révocables.

### **Titre III. Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit à Luxembourg, le premier lundi de juin à neuf heures au siège social de la société ou en tout autre lieu de la commune du siège social indiqué dans les convocations. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

**Art. 16.** Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

### **Titre IV. Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre 2006.

**Art. 18.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation du fond de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteint dix (10) pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

### **Titre V. Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la société, l'Assemblée Générale règle le mode de liquidation, nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Disposition générale**

**Art. 22.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties déclarent se référer et se soumettre aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et à ses modifications ultérieures.

#### *Dispositions transitoires*

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit par:

Monsieur Nicolas Vanier, prénommé, trois cent neuf actions . . . . .	309
Monsieur Pierre Vanier, prénommé, une action. . . . .	1
Total: trois cent dix actions. . . . .	310

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et, à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Nicolas Vanier, précité, gérant de société, né le 5 mai 1962 à Dakar (Sénégal), demeurant les Villoings 45600 Villemurlin (France),

2. Monsieur Pierre Vanier, précité, employé privé, né le 19 mars 1968 à Boulogne (France), demeurant au 28bis, avenue Emile Zola à 78300 Poissy (France), et

3. Mademoiselle Marie Rouvillois, née le 24 mars 1977 à Paris (France), employée privée, demeurant au 2, place Charles Dullin à 75018 Paris (France).

*Deuxième résolution*

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une durée de 6 ans, Monsieur Xavier Naquin, commissaire aux comptes, né le 4 août 1962 à Courtalain (France), demeurant au 2, rue Barre à 45130 Meung sur Loire (France).

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres et Monsieur Nicolas Vanier, prénommé, est nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Faizand, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, vol. 29CS, fol. 45, case 11. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 septembre 2006.

P. Bettingen.

(096790.3/202/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**EurotaxGlass's ACQUISITION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 102.125.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43395 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2006.

J. Elvinger.

(096593.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

**IRONE S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 42.654.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 16 novembre 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport du Liquidateur

2. Nomination d'un Commissaire à la liquidation

3. Divers

I (04146/000/14)

*Le Liquidateur.*

97437

**ROXAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 62.431.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 novembre 2006 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (04147/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**ACCENTURE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 79.874.

The shareholders of ACCENTURE S.C.A., a Luxembourg société en commandite par actions registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.874, with a registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (ACCENTURE S.C.A.), are cordially invited to attend the

GENERAL MEETING

which will be held on *November 15, 2006*, at 12.00 noon, local time, at the offices of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of (i) the report on the annual accounts issued by the general partner and (ii) the report of the commissaire aux comptes of ACCENTURE S.C.A.;
2. Approval of (i) the balance sheet, (ii) the profit and loss accounts and (iii) the notes to the accounts as of and for the year ended August 31, 2006;
3. Allocation of the results of ACCENTURE S.C.A. as of and for the year ended August 31, 2006 and, without prejudice to the terms of article 5 paragraph 5 of ACCENTURE S.C.A.'s Articles of Association, declaration of a cash dividend in a per share amount of USD 0.35 to each holder of a Class I common share of ACCENTURE S.C.A. of record as of October 5, 2006 and authorization to the general partner to determine any applicable terms in respect of the payment of the dividend;
4. Discharge of the general partner, the commissaire aux comptes and the supervisory board in connection with the fiscal year ended August 31, 2006;
5. Appointment of the members of the supervisory board;
6. Reappointment of the commissaire aux comptes of ACCENTURE S.C.A.;
7. Reappointment of KPMG LLP as the independent auditor of ACCENTURE S.C.A., subject to approval by the Audit Committee of the general partner of the engagement of KPMG LLP as the independent auditor of ACCENTURE S.C.A.; and
8. Acknowledgment of the recording by way of shareholder deeds of the reclassification of (i) 43,190,837 Class I common shares into Class III common shares of ACCENTURE S.C.A. in the period from July 1, 2005 up to and including November 10, 2005 and (ii) 27,487,026 Class I common shares into Class III common shares of ACCENTURE S.C.A. in the period from November 11, 2005 up to and including October 5, 2006.

Shareholders may obtain, free of charge, copies of (a) the balance sheet, (b) the profit and loss accounts, (c) the notes to the accounts, (d) the list of securities held by ACCENTURE S.C.A., (e) the list of shareholders, if any, who have not fully paid up their shares with an indication of the number of shares and their contact details, (f) the report of the general partner and (g) the report of the commissaire aux comptes at ACCENTURE's registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 in Luxembourg.

The general partner has fixed the close of business in Luxembourg on October 5, 2006, as the record date for the determination of shareholders entitled to vote at the meeting. This means that only those persons who were registered holders of ACCENTURE S.C.A. Class I common shares, Class II common shares or Class III common shares (including the Class III letter shares) at the close of business in Luxembourg on that date will be entitled to attend and vote at the meeting.

Dated: October 28, 2006.

ACCENTURE LTD

*Acting as general partner of ACCENTURE S.C.A.*

I (04198/5499/46)

**FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 64.866.

Shareholders are kindly invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on Tuesday 14 November 2006 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Receive and approve the financial statements and independent auditors' report for the year ended 31 July 2006;
2. Discharging the Directors;
3. Election and re-election of the Directors;
4. Re-election of auditors;
5. Miscellaneous.

Shareholders are advised that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

I (04214/755/18)

*The Board of Directors.*

**BLUE CHIP SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 71.119.

As the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the SICAV convened to be held on 19 October, 2006 at 11.30 a.m. could not validly deliberate for default of quorum, shareholders are kindly invited to attend a second

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held at the registered office of the SICAV on 29 November, 2006 at 11.30 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Amendment of the following Articles of the Articles of Incorporation of the SICAV in order namely to adapt them to the provisions of the Luxembourg law of 20 December, 2002 relating to undertakings for collective investment and to replace any reference to the law of 30 March, 1988 relating to undertakings for collective investment by a reference to the law of 20 December, 2002 relating to undertakings for collective investment, and more generally to update them: Articles 3, 5, 14, 16, 20, 22, 23 and 27.
2. Miscellaneous.

The shareholders may obtain, free of charge upon request at the registered office of the SICAV, a copy of the new restated Articles of Incorporation.

The shareholders are advised that the resolutions on the above mentioned agenda will not require any quorum, and that those resolutions will be passed by a two thirds majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

I (04215/584/25)

*The Board of Directors.*

**AFFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.965.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 16 novembre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

I (04216/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**INTERNATIONAL TECHNIK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.327.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 novembre 2006 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (04217/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**SATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme, (en liquidation).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 24.252.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

du 6 novembre 2006 à 10.00 heures au siège de la société 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
2. Approbation des comptes de la liquidation.
3. Décharge à accorder au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
4. Clôture de la liquidation.
5. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et du dépôt des sommes et avoirs non distribués à la clôture de la liquidation.

II (04049/000/17)

**LITOPRINT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.107.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 8 novembre 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (04125/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**O.I.O. OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 6 novembre 2006 à 15.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005

3. Affectation des résultats
  4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
  5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
  6. Nominations statutaires
  7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
  8. Divers
- II (04072/000/21) Le Conseil d'Administration.
- 

**AMALTO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 50.203.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 6 novembre 2006 à 10.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
  2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
  3. Affectation du résultat
  4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
  5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
  6. Nominations statutaires
  7. Divers
- II (04089/000/20) Le Conseil d'Administration.
- 

**ORBI HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 108.524.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 6 novembre 2006 à 15.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
  2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
  3. Affectation du résultat
  4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
  5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
  6. Nominations statutaires
  7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
  8. Divers
- II (04077/000/21) Le Conseil d'Administration.
-